



Mission Permanente d'Haïti auprès de l'Organisation des Nations Unies

DÉCLARATION

De la

Délégation haïtienne à la

**Première session ordinaire du Conseil
d'administration du Fonds des Nations Unies
pour l'Enfance**

**Par Monsieur Fritzner GASPARD
Représentant Permanent Adjoint**

New York, le 8 février 2023

Madame la Présidente,

Je voudrais tout d'abord vous féliciter pour votre élection à la tête du Conseil d'administration. J'en profite pour saluer la nomination du Directeur régional de l'UNICEF pour l'Amérique latine et les Caraïbes. Par la même occasion, je salue la présentation du programme de pays pour Haïti couvrant la période 2023-2027.

Ma délégation se félicite du soutien apporté par l'UNICEF, depuis plusieurs décennies, aux enfants des couches défavorisées d'Haïti, notamment ces derniers temps où le pays fait face à une situation déplorable.

Pendant ces trois dernières années, les pays les plus fragiles font face aux défis générés par la pandémie de COVID-19. En plus des nombreuses victimes causées par le Coronavirus, il y a ses impacts fort négatifs d'ordre socio-économiques et culturel qui affectent au quotidien la vie d'un grand nombre de personnes. Que l'on ne perde pas de vue que le confinement a entraîné - pendant un temps considérable - la fermeture de nombre d'établissements scolaires. Le recours en mode virtuel pour la dispense des cours n'était accessible qu'à un nombre limité d'enfants scolarisés.

Le manque de moyens et d'accès aux technologies dans les pays en développement a fait accroître les inégalités déjà existantes entre les enfants. Beaucoup d'entre eux ont perdu l'année scolaire. Cette situation doit nous déterminer à travailler davantage et plus efficacement afin de concrétiser l'un des principes phares de notre Organisation qui est celui de « ne laisser personne pour compte. »

Madame la Présidente,

Comme l'indique le programme de l'UNICEF, Haïti a subi plusieurs catastrophes naturelles dont deux grands séismes de fortes magnitudes et aux

conséquences désastreuses, plusieurs ouragans, sans compter une épidémie de choléra qui a fait des milliers de victimes parmi les populations les plus vulnérables et qui, fort malheureusement, vient de resurgir. Pour comble, le Président Jovenel Moïse a été assassiné en sa résidence privée dans la nuit du 6-7 juillet 2021.

Depuis la survenue de cette tragédie, Haïti connaît une situation d'instabilité et d'insécurité accrue due à l'existence de plusieurs gangs armés qui opèrent à visière levée dans plusieurs endroits du pays. Une fois de plus, une fois de trop, les écoles ont été contraintes de fermer leurs portes. Récemment le ministre de l'éducation nationale a annoncé la reprise des activités scolaires à un pourcentage satisfaisant. Toutefois, l'insécurité demeure, malgré les efforts déployés par le Gouvernement pour en venir à bout.

La protection de l'enfance qui englobe la protection des droits des filles et des garçons continue d'être une priorité pour le gouvernement haïtien. En dépit des obstacles auxquels il fait face, il reste déterminé à préserver les droits fondamentaux des enfants qui sont, entre autres, l'accès à l'alimentation, à une éducation de qualité, aux soins de santé.

Madame la Présidente,

Pour conclure, je tiens à réitérer l'engagement de mon pays à poursuivre sa collaboration avec l'UNICEF afin de faciliter la mise en œuvre de ce programme.

Je vous remercie.